

Page quatrième  
Homme honnête et considéré dans le pays, Maquette avec son et devoient de sa tâche, assisté souvent d'un autre ami : Francesco Sorres Cataurano a refusé absolument de toucher pour la peine les 200 fr annuels que je donnais à son prédecesseur pendant mes séjours en Italie pour la surveillance en mon absence. Ce ne se borne pas à délicate il me fait les avances nécessaires, règle tout avec économie, et tient beaucoup de peine pour joindre les deux bouts. L'absence de revenu pour la propriété, combiné avec mon absence, fait supposer à des lycs de personnes qualifiées de la faute du registre. Mais ne le connaît pas et la supposition est en effet trop facile. Cataurano est un homme honorable et estimé; il est mon ami et ne peut rien au malheur des temps. Cela aurait suffisable, et de plus cela est vrai. On sait d'ailleurs que l'Italie subit une crise terrible, indéniable. Le peuple émigre, on meurt de misère; toutes les propriétés sont en vente, et ne se vendent pas. C'est pas qu'en la terre produise moins, c'est que le commerce a cessé, on n'achète plus, faute d'argent. Les autres qui valent 50 fr le mille en juillet, se vendent maintenant à 12 fr.

Lors de la vente de ma propriété, you me leia sans doute pas trop  
quatre cents jours suivable, je laisse que une somme de deux francs soit  
(rayé) laissée à la vente et remise à Cestangano, ainsi qu'une somme de  
mille et cent francs prélevée sur la vente et remise à Cestangano, ainsi qu'une somme de  
ces par les mots (soit) à Sarreca. Ils se partageront au entre le mobilier du Casino  
L. Champsain. Il y a aussi que les obligations de la Ville de Sarreca soient  
payées.

S'il arrivait que les obligations de la Ville de Paris, sur lesquelles sera basée la rente viagère de ma belle-fille, suffisent à gagner un ou plusieurs lots au tirage, ces lots, quelle que soit leur valeur, seraient vendus au Conseil municipal, pour être affectés, comme il a été précisé plus haut, à l'achat de terres communales par la première commune qui voudra adopter le collectifisme. Bien entendu après le paiement de mes dettes, dont le tableau est adjoint à mon testament.

Je déspie que mes légataires, n'cls croient devoir mettre en vente  
ma mobilité, choisissent chacun avant tout ce qui peut leur plaire  
+ 2 mots rajet  
L. O. S.  
a part certains legs que j'établirai ~~et je~~ sur une autre feuille, je déclare  
que, toutes ces obligations remplies, ils soient dédommagés de leurs peines  
par les valeurs restantes; et bien que ces valeurs ne puissent être que modérées  
J'espère qu'il en sera ainsi, après la vente de ma propriété italienne. Si toute  
fois l'Etat ne peut le débarasser de sa monarchie et de sa noblesse, peut-être  
aussi par quelques ventes littéraires? Je les remercie, en toute confiance et  
vive affection, de leurs bons offices, et ne doute pas de leur zèle, quoiqu'il  
en soit.

Signé par Nous Juges pour Monsieur  
le Président du Tribunal Civil de la Seine  
Paris, le vingt-deux mai 1900